

Fonds de soutien aux organisations féministes

La France s'engage à soutenir les organisations de la société civile (OSC) féministes opérant dans les pays partenaires de la politique de développement de la France à hauteur de 120 millions d'euros sur 3 ans.

120 millions d'euros
sur 3 ans

Soutien aux activités et
aux coûts de structure
des associations
féministes

Priorité à hauteur
de 65 % aux initiatives
localisées en Afrique

Consultation
des OSC à travers
un mécanisme
de concertation

Compte-rendu de la réunion de consultation avec la société civile

Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)

Mercredi 30 septembre de 9h30 à 11h30

Participants:

AFD :

- Laëtitia Habchi, responsable de la Cellule Lien Social
- Emmanuelle Cathelineau, responsable de projets-référente genre Division Organisation de la Société Civile
- Pierre Salignon, responsable de la Division Organisation de la Société Civile
- Anne Isambert, responsable de projets-référente genre Division Santé
- Mar Merita Blat, chargée de mission- experte genre Cellule Lien Social

MEAE :

- Frédéric Depetris – Sous-directeur adjoint du développement humain
- Hélène Ferrer – Cheffe de pôle genre, éducation, population, jeunesse
- Antoine Boudou – rédacteur à la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats
- Sophie Chassot – Conseillère genre
- Marie Soulié – Conseillère genre

Organisations de la société civile représentées : La CLEF – Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes ; CARE France ; Plaidoyer Droits et Santé sexuels et Reproductifs – Afrique ; Association des Femmes de l'Europe Méridionale ; Coordination Sud ; Equipop ; Plan International France ; Oxfam France ; Olympe ; Forum Femmes Méditerranée ; Biodiversity for Peace ; Adequations ; Femmes solidaires ; Le Planning Familial ; Women In International Security (WIIS) France ; Regards de Femmes.

Déroulé

9h30-9h40: Mots introductifs

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – M. Frédéric DEPETRIS – Adjoint au sous-directeur du développement humain – Direction Générale de la Mondialisation

Agence Française de Développement – Laëtitia HABCHI

9h40-10h00: Point sur le démarrage du Fonds de soutien aux organisations féministes - Questions- réponses

MEAE - Hélène Ferrer- Cheffe de pôle Hélène Ferrer – Cheffe de pôle genre, éducation, population, jeunesse

AFD - Anne Isambert, responsable de projets-référente genre Division Santé

10h00-11h15: Échanges sur la base des questions proposées lors de la réunion de lancement le 15 juillet dernier

11h15-11h25: Questions – réponses

11h25-11h30: Conclusions et prochaines étapes

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – M. Frédéric DEPETRIS – Adjoint au sous-directeur du développement humain – Direction Générale de la Mondialisation

Agence Française de Développement – Laëtitia HABCHI

Mots introductifs

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – M. Frédéric DEPETRIS – Adjoint au sous-directeur du développement humain – Direction Générale de la Mondialisation

Agence Française de Développement – Laëtitia HABCHI

M. Frédéric DEPETRIS

Diplomatie féministe : Comme vous le savez, la France s'est engagée depuis plusieurs années maintenant en faveur de l'égalité femmes/hommes et porte une diplomatie féministe.

- Pas plus tard que lundi, à l'occasion de la **journée mondiale du droit à l'avortement**, la France a réaffirmé son engagement en faveur des droits des femmes et des filles, en particulier ceux, indispensables, relatifs à la santé sexuelle et reproductive.

- D'autres évènements sont à prévoir comme la **publication prochaine par le Haut Conseil à l'Egalité de son rapport d'évaluation sur la diplomatie féministe**, qui sera officiellement remis au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et à la ministre déléguée en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Ces temps forts représentent autant de jalons vers le grand rendez-vous international que sera le **Forum Génération Egalité**, co-organisé comme vous le savez par la France, le Mexique et ONU Femmes au 1^{er} semestre 2021, et s'inscrivent plus globalement dans nos efforts pour « **opérationnaliser** » la **stratégie internationale de la France dédiée à l'égalité femmes-hommes**.
- **Partenariat avec la société civile** : Ce chemin de la diplomatie féministe, nous ne le faisons pas seul. Je tiens ici à rappeler l'importance qu'accorde le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au partenariat avec la société civile de manière générale et en particulier dans le cadre du Fonds de soutien aux organisations féministes qui nous réunit ce matin.
- **FSOF** : Nous sommes heureux d'avoir pu lancer ce fonds avec vous, ainsi qu'avec l'Agence française de développement, en juillet dernier et nous renouvelons notre satisfaction de **voir ce dispositif s'opérationnaliser à travers les trois canaux de financement mobilisés** (les appels à projets et le dispositif « initiatives OSC » de l'AFD ainsi que le fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) du MEAE).
- Nous pensons que ce **fonds est innovant**, car il articule et renforce la dimension genre de trois canaux de financement majeurs de la politique de développement française, et nous comptons sur vos retours et votre expertise pour en améliorer encore la pertinence au regard de notre objectif de renforcement de l'appui de la France aux organisations féministes, notamment dans les pays partenaires et en suscitant des collaborations et des synergies avec les OSC françaises.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de pouvoir honorer cette rencontre conformément à nos engagements lors de la réunion de lancement le 15 juillet dernier. Nous organiserons ces réunions à un rythme de deux fois par an pour faire le point sur le suivi du fonds et être à l'écoute de vos retours et recommandations. Dans l'immédiat la rencontre d'aujourd'hui nous permettra d'être à l'écoute de vos retours sur les questions qui avaient été soulevées cet été, et d'alimenter les discussions lors du **premier comité de pilotage du fonds** prévu courant octobre entre le Ministère et l'AFD.

Laëtitia HABCHI

- Le 15 juillet dernier le Fonds de soutien aux organisations féministes a été lancé dans une réunion au format similaire. Nous avons publié à la suite de cette réunion le site web du FSOF, recensant l'ensemble des informations qui avaient été partagés aux associations le 15 juillet : <https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes>

- L'instruction des projets faisant partie du Fonds avance aussi positivement. Les projets reçoivent un accueil favorable par les instances de décision de l'AFD. En termes de volume, par rapport à la réunion en juillet, un projet a été octroyé (Championnes !), et nous avons toujours 1/3 des projets qui ont été octroyés et 2/3 en cours d'instruction au dernier trimestre 2020 (en volume).
- L'AFD travaille à produire un bilan des projets du FSOF pour 2020, qui sera disponible en début d'année 2021, et partagé avec les associations féministes à l'occasion de la prochaine réunion au printemps 2021.
- AFD et MEAE ont besoin des associations féministes pour construire un Fonds adapté aux besoins, d'où l'importance de ces échanges.
- L'AFD s'engage en tant qu'agence féministe à continuer d'accompagner le combat des mouvements féministes des Suds en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du FSOF.
- Le FSOF est le produit d'une ambition commune avec le MEAE afin de remplir trois objectifs principaux :
 - Répondre aux besoins de ces structures de financer des activités spécifiques, qui sont souvent multidimensionnelles (plaidoyer, événementiel, projet, communication, etc.) et multithématiques (violences, DSSR, économie, climat, numérique, etc.) ;
 - Renforcer les compétences des associations féministes des Suds, souvent portées par des bénévoles,
 - Identifier des bonnes pratiques pouvant accompagner la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes
- Depuis 2014, date du premier cadre d'intervention transversal genre (CIT), le groupe AFD a réalisé des avancées tangibles. Les engagements opérationnels de l'AFD, sont devenus plus ambitieux et d'ici 2022 : 50% des volumes annuels d'engagements auront désormais un objectif genre principal ou significatif, dont 700M€ annuels de projets marqués CAD 2.
- En 2020, avec le lancement du FSOF, le groupe AFD s'affirme comme une agence féministe dès lors qu'elle défend l'égalité entre les femmes et les hommes et en fait un marqueur fort de sa stratégie 100% lien social, notamment avec le soutien des mouvements féministes des Suds.
- L'AFD est une agence féministe dans le sens où elle cherche à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes tant en interne qu'en externe. L'égalité entre les sexes vise à ce que les femmes soient libres de faire leurs propres choix sans être limitées par les discriminations et les stéréotypes qui les entourent. Vecteur de lien social, l'égalité entre les femmes et les hommes est un moyen de mesure de la qualité du lien social dès lors que la meilleure participation des femmes développe la société en la rendant plus inclusive. Ainsi, l'AFD observe que plus une société est égalitaire vis-à-vis des femmes,

plus cette société est inclusive et plus le lien social, à savoir, les rapports entre les individus qui la composent sont forts.

- Aussi, à travers ses opérations, l'AFD entend ainsi promouvoir systématiquement l'égalité entre les femmes et les hommes, tant au niveau de leurs droits que dans la réalité (égalité réelle). Le Groupe AFD affiche ainsi la reconnaissance et l'exercice réel des droits de chacun et de chacune. A travers ses opérations, le Groupe AFD met l'accent sur une approche axée « sur et par les droits » qui va de pair avec les efforts déployés pour atteindre l'égalité réelle.

9h40-10h00: Point sur le démarrage du Fonds de soutien aux organisations féministes - Questions- réponses

AFD - Anne Isambert, responsable de projets-référente genre Division Santé

MEAE - Hélène Ferrer- Cheffe de pôle Hélène Ferrer – Cheffe de pôle genre, éducation, population, jeunesse

Anne Isambert

Projets ou appels à projets de l'AFD



Appel à projets 2020 OSC Féministes (15M€)

Objectif principal : Financer des organisations féministes des Suds et leurs actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, prioritairement sur la thématique DSSR et pouvant s'ancrer dans la cadre de réponse à la crise de la Covid-19.

Thématiques :

- Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) : thématique prioritaire
- Violences basées sur le genre
- Renforcement du pouvoir économique des femmes
- Accès aux droits

Périmètre géographique : Tous géographies confondues, concentration dans le continent africain

Informations opérationnelles: 3 à 4 ans, fonds intermédié par une OSC ou un consortium d'OSC

Projets ou appels à projets de l'AFD

- Calendrier
 - Offres réceptionnées le **28/09/2020**
 - Commission d'évaluation des offres : **06/10/2020**
 - Comité de subvention : **mi-novembre**
 - Comité des Etats étrangers : **mi-décembre**
 - Lancement du projet : **début 2021**

Hélène Ferrer

Dispositif FSPI/PISCCA du MEAE

- Calendrier
 - Lancement de la campagne FSPI 2020-2021 – début octobre
 - Dépôt des projets – 15 novembre 2020
 - Comité de sélection des projets – février 2021
 - Attribution des fonds – à partir de mars 2021
- Les trois canaux du FSPI
 - FSPI régionaux / multi-pays
 - FSPI
 - FSPI/PISCCA
- Campagne de communication auprès des postes pour la soumission de FSPI CAD 2 dans le cadre du FSOE – NDI et webinaire
- Retour encourageant – une 15aine de manifestations d'intérêt

Rappel sur le fonds de soutien aux projets innovants (FSPI), piloté par le Ministère, dont l'enveloppe a augmenté au cours des dernières années ; Ce mécanisme permet aux ambassades de financer des projets sur les thématiques prioritaires de la politique de coopération de la France, en partenariat avec des opérateurs de l'Etat, et des organisations de la société civile des pays partenaires, plus rarement des Organisations Internationales.

Dispositif qui concerne les 19 pays prioritaires + un certain nombre de pays sélectionnés chaque année par les directions géographiques du ministère (y compris AL et Asie). Liste en cours de finalisation ; il y aura autour de 65 pays éligibles.

- Les trois canaux du FSPI :
 - FSPI régionaux / multi-pays (portés par plusieurs ambassades ou par la DGM) (1M€ max)
 - FSPI « classique » au niveau d'un pays (1M€ max)
 - FSPI/PISCCA : enveloppe thématique répartie par l'ambassade entre plusieurs OSC pour des montants faibles ou moyens (10 000 à 300 000 €)
- Rappel cible dans le cadre du FSOF: 10 M€ pour les campagnes 2021 et 2022 (+/- 5M€ par an). Cible ambitieuse (20% du montant total du FSPI) :
 - 2019 : 26,5 M€
 - 2020 : 25,2 M€ (dont moins de 1M€ de projets CAD 2)
 - Enveloppe 2021 : 34 M€

Enveloppe 2021 en hausse qui correspond à la volonté du MEAE de faire plus en matière d'égalité (projets CAD 2). Ces différents outils permettent au ministère de travailler directement avec des acteurs locaux, et en particulier les OSC.

Préoccupation relayée au niveau des ambassades : Nous avons travaillé depuis le mois de juillet à mobiliser les ambassades, en particulier dans les 19 pays prioritaires (NDI et webinaire). Les retours sont encourageants, une quinzaine d'ambassades à date ont manifesté leur intérêt.

Le FSOF, de par sa dimension « politique », nous permet d'impulser une dynamique nouvelle dans un dispositif existant, et donc de faire évoluer les outils de la coopération de manière structurelle et durable, au-delà de la temporalité du FSOF.

Questions-Réponses :

1. **S. Salmon pour Femmes solidaires, Coordination pour le lobby européen des femmes, Fight for dignity** : concrètement, nous associations/ONG qui n'avons pas l'habitude de travailler avec l'AFD ou MAE, à qui on s'adresse et qui sont nos interlocuteurs ? Quels sont les pays qui constituent la zone Sahel ?

Réponses :

- ➔ au niveau du MEAE, les interlocuteurs sont les services de coopérations et d'actions culturelles (SCAC), les attachés de coopération au niveau des ambassades qui ont un dialogue nourri avec la société civile dans les pays. Campagne des FSPI lancée au 21 octobre.
- ➔ au niveau de l'AFD :
 - dans le cadre de l'appel à projet de soutien aux OSC féministes : les OSC du Sud pourront soumettre leurs dossiers au consortium retenu.
 - Guichet initiative OSC : toutes les organisations féministes du Nord peuvent déposer des dossiers. (mail d'Emmanuelle Cathelineau partagé dans le tchat : cathelineau@afd.fr)
- ➔ page dédiée sur le site de l'AFD <https://www.afd.fr/fr/actualites/initiatives-osc-ouverture-appel-manifestation-intention-de-projet-2020>

2. **Aurélié Gal Regniez Equipop** : on veut que ce fonds puisse nous permettre de réfléchir à nos pratiques. Vous avez évoqué que nous allions nous voir 2 fois dans l'année. Nos attentes étaient un peu différentes, notamment sur la volonté de

travailler avec vous sur ce fonds féministe. Que voulons-nous ensemble construire à travers ce fonds ? Est-ce qu'on peut échanger là-dessus ? Est-ce que la stratégie se base sur les connaissances féministes ? Est-ce qu'elle se base sur des principes féministes structurants (non-concurrence, développement des capacités de l'écosystème, approche participative...) ? Et si ce cadrage n'est pas réalisé, est-ce qu'on pourrait en discuter ?

Réponses :

- ➔ 2 réunions par an c'est un minimum, mais nous ne sommes pas fermés à l'idée d'en faire plus. Les réunions en lien spécifique avec ce fonds ne sont pas le seul cadre de concertation entre les acteurs ici présents. Les réflexions sont continues à l'AFD et au MEAE pour renforcer le dialogue la société civile. On peut imaginer une combinaison avec plusieurs instances de dialogue existantes. La plateforme Genre et Développement en est une entre autres.
- ➔ On a prévu deux comités de pilotage annuel d'où l'idée d'organiser au moins deux réunions de concertation avec la société civile en amont afin de prendre en compte les recommandations et propositions qui seront faites pour les discuter lors des COPIL. C'est une première proposition, on peut encore y réfléchir.

3. Martine Levy pour Forum Femmes Méditerranée : les priorités concernent aussi la Méditerranée du sud ? Est-ce que la priorité sur l'Afrique s'arrête au Sahel ? Quel lien vous faites entre la mobilisation du fonds et les priorités politiques et engagements pris chaque année dans les différentes concertations des pays de la Méditerranée ? Notamment par rapport aux projets soutenus par la fondation des femmes pour l'euro méditerranée ? Est-ce que nos associations sœurs peuvent bénéficier de ces outils financiers ?

Réponses :

- ➔ MEAE : Tropisme subsaharien et Sahélien indéniable, on parle surtout des pays du G5. Mais pas de focus spécifique sur cette zone. Dans la cadre du FSOE, 65% des fonds sont destinés au continent africain, ce qui inclut l'Afrique du Nord. Les 35% restants visent à soutenir des actions en Amérique Latine et Caraïbes, en Asie, etc. Une part croissante des FSPI sera réservée à des projets CAD2 comme évoqué plus haut.
- ➔ AFD - Pierre Salignon : on est très ouvert à l'idée d'élargir les thématiques mais on voit aussi la difficulté pour certaines organisations de proposer des projets qui répondent à ce qu'on attend. A voir comment faire des projets différents pour le refinancement d'organisations françaises plus petites ou d'organisations locales.

4. Michèle Vianès : réseau francophone pour l'égalité femmes hommes : Dans le cadre d'une réunion sur le Forum Génération Egalité avec l'Ambassadrice Delphine O, elle a mentionné et nous a orientés vers ce fonds. Information très intéressante sur les outils FSPI des ambassades. Concernant le consortium, est-ce que le réseau francophone pour l'égalité f/h pourrait faire partie du consortium ?

Réponse :

- ➔ Le réseau francophone pour l'égalité f/h peut tout à fait faire partie de futurs consortiums. Selon la taille de l'organisation et son budget, elle sera peut-être

limitée pour être lead d'un consortium mais il n'existe pas de taille ou de budget minimum pour être membre d'un consortium.

- 5. Madame Dimitroulias : associations des femmes de l'Europe méridionale :**
Qu'entend-t-on par associations féministes ? On parle d'associations féministes, or d'après les ODD, le but premier d'une action féministe est d'augmenter la participation des femmes et de leurs associations qui sont aujourd'hui en péril. S'agit-il d'associations de femmes ou d'associations de promotion des droits des femmes ? Les objectifs concernent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes mais l'action de la France ne peut pas s'arrêter à la lutte contre les discriminations dans ce cadre de crise mondiale. On voit une exacerbation des violences, une exclusion des femmes et aussi un recul du champ législatif. Qui sont les destinataires de ce fonds et pourquoi faire ?

Réponses :

- ➔ MEAE : le dispositif concerne à la fois les associations de promotion de droits des femmes mais aussi les structures portées par les femmes œuvrant en faveur de l'égalité. L'action du ministère ne se limite pas à la mise en place du fonds de soutien mais il mène d'autres actions dans le cadre de sa stratégie avec des initiatives multilatérales, régionales, le renforcement des relations bilatérales sur ce sujet... Le rapport d'évaluation de la diplomatie féministe qui est publié par le HCE fait un premier bilan à mi-parcours et trace des pistes d'amélioration.
- ➔ AFD : On cherche à financer de petites structures qui sont habituellement hors des radars des financements. La difficulté que l'AFD rencontre est qu'elle est un établissement bancaire soumis à des contraintes lourdes de conformité. L'appel à projet de soutien aux organisations féministes va permettre dans le cadre du consortium retenu de financer des petites structures.

6. Baba Aissa FFMED :

- a. On peut aller au-delà de ce dispositif. L'objectif est d'augmenter les ressources des organisations féministes dans les pays du sud. Ne pas perdre de vue qu'il faut que ces organisations soient au courant de ces dispositifs. A l'heure actuelle, il faut passer par des intermédiaires. Il faudrait que les ambassades organisent des réunions avec ces organisations féministes dans les pays pour que les petites structures soient au courant et pour ce ne soit pas toujours les organisations de taille plus grande qui soient financées. On peut passer par ces organisations de taille plus grande via les réseaux pour réunir tout le monde, ce qui permettrait d'interroger réellement leurs besoins. Il y a d'autres thématiques sur lesquelles elles travaillent et il faut les écouter pour répartir le budget en fonction.
- b. Est-ce qu'on fixe des budgets minimums ?
- c. Important de prendre en considération que les organisations ont besoin de faire des projets mais aussi d'être soutenues concernant leur fonctionnement. C'est le cas pour l'appel à projet de soutien aux organisations féministes mais est-ce aussi le cas pour les autres dispositifs ? Il faut que les organisations sachent qui est autour de la table et il ne faut pas qu'elles soient dans une compétition entre elles. Passer par

un fond intermédié, n'est peut-être pas la meilleure solution : il y a des critères difficiles à contourner pour financer des organisations qui ne sont pas légalement reconnues.

Réponses :

- ➔ C'est compliqué quand les structures sont petites notamment vis-à-vis du système de surveillance des fonds. Lancer des appels à projets thématiques avec des consortiums pour atteindre la cible nous a semblé la solution la plus efficace. On a conscience de toutes les difficultés évoquées et on cherche des solutions et effectivement on peut réfléchir à d'autres dispositifs pour atteindre les petites structures. On ne demande pas forcément aux ONG du Sud d'être en consortium. On veut être en mesure de financer les petites OSC. Montants allant de 5 000 à 300 000 euros. La seule difficulté c'est que l'AFD est un établissement bancaire donc soumis à des contraintes en termes de conformité assez lourdes. Mais on a travaillé avec le département de la conformité pour attirer leur attention sur ces sujets. A priori, il ne devrait pas y avoir de soucis pour financer les petites structures. Sujet compliqué mais c'est l'objectif et ça devrait être possible.
- ➔ Le MEAE avait déjà recommandé aux ambassades la prise de contact avec les associations locales mais une relance sera faite pour recommander l'organisation de réunions entre le SCAC et les associations locales pour structurer un réseau d'organisations partenaires.
- ➔ Pour le dispositif FSPI et ces trois canaux, il n'y a d'obligation d'être en consortium. Le consortium était recommandé pour l'appel à projet de soutien aux organisations féministes de l'AFD. Concernant l'enveloppe FSPI/PISSCA : des petites enveloppes sont possibles à partir de 10 000 euros. L'enveloppe est distribuée à plusieurs organisations pour ne pas les mettre en concurrence.

10h00-11h15: Échanges sur la base des questions proposées lors de la réunion de lancement le 15 juillet dernier

Q1 : Pensez-vous à des priorités thématiques et géographiques que nous n'avons pas ou insuffisamment incluses dans la présentation ? Notamment pour l'année 2021 ?

- ➔ Aurélie Gal Regnier - Equipop : pas sûre que l'approche thématique soit la plus pertinente, nous recommanderions plutôt une approche actrices : les associations féministes ont un agenda adapté aux réalités de chaque contexte et il ne sert d'être directif. Le droit à l'initiative est fondamental. Approche centrée sur les actrices elles-mêmes.
- ➔ Suzanne Belnoun, Organisation des femmes africaines de la diaspora : flattée par ce dispositif, notamment sur la priorité à 65% pour l'Afrique. Cependant, depuis l'annonce de ce dispositif, on a essayé de communiquer auprès des organisations de femmes africaines mais spontanément elles sont réticentes car qu'elles pensent qu'on va leur imposer la façon de faire ou qu'in fine elles n'auront pas accès au financement. Cela pose la question de l'accessibilité de ces fonds : est-ce que l'AFD a pris en compte une certaine flexibilité pour ces

associations ? Ces associations sont souvent dans l'informel. Est-ce que cette dimension a été prise en compte, notamment dans les zones rurales ? Comment les ambassades vont structurer le dialogue avec ces organisations notamment de femmes rurales ?

- ➔ Baba Aissa - FFMED : Par exemple on pourrait mettre en place des mécanismes de subventions plus participatifs de façon à s'adapter aux besoins et priorités selon les régions, pays, zones rurales... des mécanismes de fonds féministes dans certains pays.

Réponses :

- ➔ On ne veut pas enfermer le projet dans des thématiques mais s'assurer que tout le champ d'intervention des organisations féministes soit traité. Le but est le renforcement des organisations. On est contraint de formaliser certaines thématiques pour s'assurer du bon suivi des projets et de leur complémentarité avec les projets déjà existants mais on reconnaît les besoins de la structure en tant que tel. Ça n'est pas opposé, les deux axes sont envisageables.
- ➔ Concernant les associations des femmes africaines : on entend bien la réserve des associations. Il est important que les organisations comme les vôtres puissent relayer le message suivant : les petites structures sont au cœur du dispositif, notamment avec l'outil FSPI PISSCA.
- ➔ Le premier appel à projet était un pilote : l'objectif est de tirer des enseignements pendant l'exécution de projet mais aussi à la fin. Le point de départ était le besoin de financement et de renforcement des capacités des OSC mais effectivement certaines n'ont pas les capacités de répondre aux appels à projets des bailleurs. Si elles ne peuvent pas être financées directement aujourd'hui, elles le seront de façon intermédiée et plus tard, ce renforcement de capacités leur permettra de postuler. On est ouvert à avoir une approche actrices, à considérer à l'avenir.

Q2 : Pensez-vous qu'il serait intéressant que nous puissions faire transiter une partie du fonds via des women's funds basés dans les pays partenaires ? Avez-vous une expérience de collaboration avec ce type d'acteurs ?

- ➔ Baba Aissa - FFMED : ces fonds connaissent bien les associations féministes et se portent garantes pour elles. Ces fonds peuvent donc mieux cibler ce type d'associations, ce sont des intermédiaires entre les gros bailleurs et les associations de petites tailles. C'est donc un mécanisme intéressant. Les fonds de femmes connaissent bien les mécanismes de subvention. Il y en a qui font même de la subvention directement aux associations de femmes.
- ➔ Martine Levy – Forum Femmes Méditerranée : les projets qui ont donné des résultats sont des projets partenariaux : petite organisation locale qui mobilise plusieurs types d'acteurs locaux. Est-ce que d'autres initiatives comme celles-ci pourraient être portées par l'AFD ou MAE ?
- ➔ Aurélie Gal Regniet - Equipop : il faut une approche écosystémique. Il y a une variété de partenaires dont les women funds qui jouent un rôle très important. Comment apporter des ressources aux associations de base qui n'ont parfois pas d'existence juridique, qui sont émergentes... donc le partenariat avec les women funds serait très favorable pour le renforcement des associations locales.

- ➔ Sharlen Sezestre - Mouvement Français pour la Planification Familiale (MFPF) : la question du financement des fonds féministes pourrait être très pertinente à développer. Pour cela il faut des procédures assez souples pour permettre à plus de fonds de pouvoir répondre aux propositions de l'AFD.

Réponse :

- ➔ Merci beaucoup pour ces éléments de réflexion, nous poursuivrons la discussion avec vous sur ces questions.

Q3 : Concernant les appels à projets qui seront émis par l'AFD, pensez-vous qu'une OSC puisse faire partie d'un consortium de mise en œuvre pour plusieurs appels à projets successifs?

Afin de diversifier la participation des OSC, et parce que prendre part à un tel consortium implique une importante charge pour le suivi administratif/financier, nous pensions intégrer des limitations; votre avis nous serait très utile.

- ➔ Sharlen Sezestre - MFPF : comment s'assurer qu'une diversité d'associations puissent accéder à des financements pour leur activité de terrain et leurs besoins structurels ? Et quelles souplesses l'AFD peut prévoir pour ses procédures ?
- ➔ Baba Aissa - FFMED : En quoi consiste l'intégration de limitations ? Il y a très peu d'organisations féministes qui peuvent répondre à la norme du budget. Pour supporter une enveloppe de 15M€ en tant que lead, la plupart des organisations féministes ne pourront pas être leaders. Donc on est obligé d'être dans des systèmes où on essaye de prendre en charge ce consortium avec les plus grandes. On est contraint d'avoir des dispositifs pas vraiment satisfaisants. Est-ce que c'est le plus adéquat ? À côté, il faudrait un dispositif qui cible d'autres organisations. Parce que ce sont tout le temps les mêmes types de consortium qui vont se constituer. Il faudrait que les autres plus petites associations puissent être incluses.

Réponse :

- ➔ Les associations de toutes tailles peuvent s'associer dans un consortium. Il n'y a que le lead qui doit répondre au critère du budget. On ne veut pas privilégier une seule structure mais on veut faire en sorte que tout le monde puisse s'y associer. Un des critères d'évaluation de la pertinence des consortiums sera celui de la capacité à cibler les associations locales vers la plus petite échelle.

Q4 : Nous souhaitons financer à la fois les coûts de structure et les activités portées par les OSC locales : avez-vous des recommandations à nous faire sur ce sujet ?

- ➔ Juliane Gourdin – Plan International France : Pour le guichet initiative OSC et les FSPI/PISSCA, est-ce qu'est prévue une souplesse dans le co-financement?
- ➔ Aurélie Gal Regniet - Equipop : la question des cofinancements est cruciale pour les organisations locales. La réalité c'est que c'est une contrainte très forte qui détourne la structure de la mise en œuvre de l'action parce que mobilise des efforts énormes pour chercher des ressources. Pour les associations locales, les 10% demandés ne sont pas opérant.

- ➔ Baba Aissa - FFMED : très gênée par rapport à la question du cofinancement. Il faudrait faire une exception. Les organisations les plus pauvres au niveau mondial sont celles de femmes. Il faudrait faire de la discrimination positive : leur supprimer un certain nombre de critères qui les mettent hors course. Il faut aussi financer les coûts de structure. Elles font du bénévolat dans un contexte de triple journée. La discrimination positive peut être intéressante dans le cadre du FSOF.

Réponses :

- ➔ MEAE : Concernant l'outil FSPI/PISSCA, l'exigence de cofinancement de 10% peut être remplacée par de la valorisation. Cette valorisation qui peut être apportée en nature donc cela permet de résoudre le problème pour les petites structures. On peut demander aux ambassades de faire passer l'information auprès des OSC à ce sujet. De plus, sur l'outil FSPI/PISSCA qui est le miroir du guichet initiative OSC de l'AFD, le principe est le même. Une ligne dédiée au renforcement de capacité pourrait être réservée dans le montage. Chaque lauréat d'un projet PISCA aura assez de fonds pour couvrir des frais de fonctionnement. On peut demander une prise en compte plus importante que d'habitude des frais de fonctionnement.
- ➔ AFD :
- Dans le cadre des appels à projets du FSOF, on ne mettra pas le critère des cofinancements pour les OSC dans l'appel à projets de 15M€.
 - le mécanisme permet le financement d'activités de terrain mais aussi le fonctionnement des organisations locales. Cette année, avec la crise, on a augmenté les taux de frais administratifs. Le dispositif est bien ancré sur le financement d'activités des organisations locales. Sur la question des cofinancements, aujourd'hui sur les projets terrain c'est 55%. Pas de perspectives d'évolution à ce stade. Mais ce principe est important : c'est arriver à mobiliser les autres bailleurs pour avoir un effet levier.

Q5 Nous souhaitons qu'une part des projets puisse être consacrée au renforcement de capacités des OSC locales : quelle est votre expérience à ce sujet? Comment pouvons-nous bien l'articuler avec la mise en œuvre de projets? Comment envisager la coopération Sud-Sud ? (question déjà traitée dans les questions précédentes)

Q6 : Comment développer une approche transformationnelle et basée sur les résultats?

- ➔ Suzane Bellnoun - OFAD : Est-ce qu'il est possible d'exiger aux organisations bénéficiaires des actions dans les zones rurales ?
- ➔ Juliane Gourdin – Plan International France : L'approche transformative est liée à la cohérence globale du fonds, est-ce qu'un espace de pilotage entre tous les acteurs sera créé ? Lié à la notion de redevabilité avec l'importance d'atteindre des résultats qualitatifs et non seulement des résultats quantitatifs
- ➔ Aurélie Gal Regniez - Equipop : il faut qu'on poursuive ces échanges pour une théorie du changement qui permettrait de rendre visible les intentions de ce fonds.

Réponse : remarques bien prises en compte, nous proposons d'en reparler très rapidement avec vous.

11h25-11h30: Conclusions et prochaines étapes

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – M. Frédéric DEPETRIS – Adjoint au sous-directeur du développement humain – Direction Générale de la Mondialisation

Agence Française de Développement – Laëtitia HABCHI

Frédéric Depetris:

Nous vous remercions sincèrement pour ces échanges très constructifs. On retient la diversité des canaux de financement qui permet à tout type de structure de participer et de postuler, il y a de la place pour toutes les associations. L'idée d'apprentissage est une des vertus de ce fonds. Nous allons continuer ce dialogue également grâce à l'ensemble des canaux dont nous disposons y compris la plateforme Genre et Développement. A très vite et nous nous tenons à votre disposition. Merci

POINTS D'ACTION

-AFD : Création d'une rubrique Q&R sur la page internet du FSOF

-MEAE : Poursuite des échanges avec les ambassades pour les encourager à organiser des réunions avec les associations locales et plus généralement pour poursuivre la sensibilisation sur les spécificités de ce fonds

<https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes>